

Séance du 28 Mars 2017

*L'an deux mil dix-sept, le 28 mars à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal convoqué le 15 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses
séances sous la Présidence de M PECHINOT Joël, Maire,*

*Présents : DELARUE F. THEVENOT M. DUPUIS D. GUILLERME JM. PECHINOT D.
CARRION C. JACQUIN R. THIRION O.*

Absent excusé : CARRION A

Procuration : CARRION A. donne procuration à CARRION C.

Absent non excusé : MADUPUY A.

Secrétaire de séance : DELARUE F.

*Après lecture du Compte rendu de la réunion du 17 février 2017, le Conseil Municipal
approuve le Compte rendu et signe le registre des délibérations.*

07. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET COMMUNE

(Pour : 9, abstention : 0, contre : 0)

Monsieur le Maire donne lecture des comptes administratifs 2016, présentant les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 136 747.06€

Recettes : 152 178.12€

Excédent 2016 : 15 431.06 €

Excédent Antérieur Reporté : 16 254.51€

Total Excédent Cumulé : 31 685.57€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 22 984.82€

Recettes : 17 209.97€

Déficit 2016: 5 774.85€

Déficit Exercice Antérieur : 5 501.06€

Total Déficit Cumulé : 11 275.91€

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle de Conseil, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les résultats 2016 comme indiqués.

08. COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET COMMUNE

(Pour : 10, abstention : 0, contre : 0)

Monsieur le Maire donne lecture des résultats du compte de gestion 2016, identiques aux résultats du
compte administratif 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte de gestion 2016

09. AFFECTATION DES RESULTATS 2016 – BUDGET COMMUNE

(Pour : 10, contre : 0, abstention : 0)

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

RESULTAT CA 2015	VIREMENT A la section d'investissement	RESULTAT DE L'ANNEE 2016	INTEGRATION BUDGET FORET Au 01/10/2016	résultats cumulés au 31/12 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
-7 409.63		-5 774.85 €	+ 1 908.57	- 11 275.91 €	26 728.80€ 33 092.70€	+6 363.90€	- 4 912.01 €
16 527.92 €	7 409.63 €	15 431.06€	+7 136.22	31 685.57 €			31 685.57€
9 118.29 €	7 409.63 €	9 656.21 €		20 409.66 €			26 773.56 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

		D001 si <0 R001 si >0	- 4 912.01 €
	REPRISE RESULTAT INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016/		31 685.57 €
Affectation obligatoire :			
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP			
Solde disponible affecté comme suit :			
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)			
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 recettes)			
Total affecté au c/ 1068 :			
			4 912.01 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/		2016	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses		de fonctionnement	

10. TAXES LOCALES DES IMPOTS DIRECTS

(Pour : 10, contre : 0, abstention : 0)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'impositions cette année au vue des bases prévisionnelles communiquées par Direction Générale des Finances Publiques

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas augmenter les taux des taxes:

	Base Previsionnelle	Taux	Produit attendu
Taxe habitation	231 100	18.37%	42 453
Taxe foncière bâti	134 700	19.00%	25 593
Taxe foncière non bâti	25 200	49.76%	12 540
CFE	3 400	22.40%	762
		Total	81 348

11. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET COMMUNE

(Pour : 10, contre : 0, abstention : 0)

Après approbation des résultats 2016,
Monsieur le Maire propose de voter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	58 168.13	58 168.13
Fonctionnement	174 320.31	174 320.31
Total	232 488.44	232 488.44

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- VOTE le budget primitif tel que présenté.

12. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET EAU

(Pour : 9, abstention : 0, contre : 0)

Monsieur le Maire donne lecture des comptes administratifs 2016, présentant les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 25 986.81€

Recettes : 28 757.11€

Excédent 2016 : 2 770.30€

Excédent Antérieur Reporté : 18 492.94€

Total Excédent : 21 263.24€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 26 100.00€

Recettes : 14 357.42€

Déficit 2016 : 11 742.58€

Excédent Antérieur Reporté : 10 006.90€

Total Déficit : 1 735.68€

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle de Conseil, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- APPROUVE les résultats 2016 comme indiqués.

13. COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET EAU

(Pour : 10, abstention : 0, contre : 0)

Monsieur le Maire donne lecture des résultats du compte de gestion 2016, identiques aux résultats du compte administratif 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- APPROUVE le compte de gestion 2016

14. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET EAU

(Pour : 10, contre : 0, abstention : 0)

Après approbation des résultats 2016,
Monsieur le Maire propose de voter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	18 664.82	18 664.82
Fonctionnement	51 138.74	51 138.74
Total	69 803.56	68 803.56

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- VOTE le budget primitif tel que présenté.

15. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET FORET

(Pour : 9, abstention : 0, contre : 0)

Monsieur le Maire donne lecture des comptes administratifs 2016, présentant les résultats suivants, pour rappel le budget forêt a été dissous au 01/10/2016 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 998.75€

Recettes : 9 383.00€

Excédent 2016 : 6 384.25€

Excédent Antérieur Reporté : 751.97€

Total Excédent : 7 136.22€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 0€

Recettes : 0€

Excédent 2016 : 0€

Excédent Antérieur Reporté : 1 908.57€

Total Excédent : 1 908.57€

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle de Conseil, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- APPROUVE les résultats 2016 comme indiqués.

16. COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET FORET

(Pour : 10, abstention : 0, contre : 0)

Monsieur le Maire donne lecture des résultats du compte de gestion 2016, identiques aux résultats du compte administratif 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- APPROUVE le compte de gestion 2016

17. INDEMNITES DES ADJOINTS

(Pour : 10, contre : 0, abstention : 0)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2123.20 et suivants,
Vu la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, concernant les conditions d'exercice des mandats locaux,

Vu la proposition des deux adjointes de diminuer leurs taux d'indemnités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DIT que les indemnités des Adjointes seront calculées par rapport à l'indice brut terminal de la FPT
- FIXE le montant des indemnités des Adjointes comme suit :

ELUS	TAUX par rapport à l'indice brut terminal de la FPT
1 ^{er} Adjoint	2.40 %
2 ^e Adjoint	2.40 %

18. INDEMNITES DU MAIRE

(Pour : 10, contre : 0, abstention : 0)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Vu la proposition du Maire de baisser ses indemnités

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DIT que les indemnités du Maire seront calculées par rapport à l'indice brut terminal de la FPT
- FIXE, avec effet au 01/04/2017 le montant des indemnités du Maire comme suit :

ELUS	TAUX par rapport à l'indice brut terminal de la FPT
Maire	15 %

19. VOIRIE COMMUNALE. CONVENTION DE SOLLICITATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

(Pour : 10. contre : 0. abstention : 0)

Dans le cadre de la sollicitation des services départementaux pour des prestations relatives à l'entretien et à l'exploitation de la voirie communale, il est nécessaire de renouveler la convention définissant les modalités d'intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver le renouvellement de la convention préalable de sollicitation des services départementaux entre la commune de Salmaise et le Département de la Côte d'Or,
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

Miroir de circulation : Le Maire informe qu'il n'y a pas de subventions pour la pose d'un miroir de circulation. Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un miroir de circulation et charge le Maire de l'achat.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS
--

07. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET COMMUNE

08. COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET COMMUNE

09. AFFECTATION DES RESULTATS 2016 – BUDGET COMMUNE

10. TAXES LOCALES DES IMPOTS DIRECTS

11. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET COMMUNE

12. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET EAU

13. COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET EAU

14. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET EAU

15. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET FORET

16. COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET FORET

17. INDEMNITES DES ADJOINTS

18. INDEMNITES DU MAIRE

**19. VOIRIE COMMUNALE. CONVENTION DE SOLLICITATION DES SERVICES
DEPARTEMENTAUX**

PECHINOT J

CARRION C

DELARUE F

DUPUIS D

GULLERME JM

JACQUIN R

PECHINOT D

THEVENOT M

THIRION O